**Nouveaux programmes CP – CE1 – CE2**

**Cycle 2 des apprentissages fondamentaux**

**Domaine 1 :** Les langages pour penser et communiquer

**Domaine 2 :** Les méthodes et outils pour apprendre

**Domaine 3 :** La formation de la personne et du citoyen

**Domaine 4 :** Les systèmes naturels et les systèmes techniques

**Domaine 5 :** Les représentations du monde et l’activité humaine

**Domaine 1**

***Les langages pour penser et communiquer***

**Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale**

Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/s'exprimer oralement en continu) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

En français,le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe permet de mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles avec le français, sur les mots, l'ordre des mots, la prononciation. La rencontre avec la littérature est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant la langue étrangère ou régionale aussi bien que le français (albums bilingues...). Le travail dans plusieurs autres enseignements,en particulier l'éducation musicale ou encore l'éducation physique et sportive, contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle.

**Domaine 2**

***Les méthodes et outils pour apprendre***

En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe le gout des échanges. Les activités d'écoute et de production se nourrissent desdispositifs et réseaux numériques.

**Domaine 3**

***La formation de la personne et du citoyen***

Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la construction de la confiance en soi lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l'acceptation de l'autre et alimente l'acquisition progressive de l'autonomie.

**Domaine 5**

***Les représentations du monde et l'activité humaine***

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d'autres modes de vie.

**Croisements entre enseignements**

Les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d'apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entrainement si l'attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance. Les activités d'oral, de lecture, d'écriture sont intégrées dans l'ensemble des enseignements quotidiennement.

Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans les débats de savoirs ou d'interprétation (à propos de textes ou d'images), dans les comptes rendus, dans les discussions à visée philosophique (lien avec l'enseignement moral et civique)... Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l'emploi d'un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.

Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d'illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne devrait donner lieu à une production d'écrit (élaboration d'un propos et rédaction).

L'apprentissage d'une langue vivante est l'occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement linguistique avec le français, mais aussi d'expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens...).

Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s'inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle) et / ou d'autres enseignements : par exemple, des projets d'écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d'exposition commentée rendant compte d'une étude particulière incluant une sortie (par exemple à la découverte de l'environnement proche, en lien avec l'enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires...

Langues vivantes (étrangères ou régionales)

Le cycle 2 constitue le point de départ de l'apprentissage des langues vivantes pour tous les élèves avec un enseignement correspondant au niveau A1 à l'oral du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce cycle contribue à poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves. La langue orale est la priorité. Elle s'organise autour de tâches simples, en compréhension, en reproduction et progressivement en production. Un premier contact avec l'écrit peut s'envisager lorsque les situations langagières le justifient. C'est dans ce cycle que se développent, en premier lieu, des comportements indispensables à l'apprentissage d'une langue vivante étrangère ou régionale : curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi. Développer ces comportements, acquérir des connaissances prioritairement à l'oral, exercer son oreille aux sonorités d'une nouvelle langue sont les objectifs de cet enseignement qui doit tenir compte de l'âge, des capacités et des centres d'intérêt des élèves. L'enseignement et l'apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les enfants en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper. Ce sont la répétition et la régularité, voire la ritualisation d'activités quotidiennes qui permettront aux élèves de progresser. Le travail sur la langue est indissociable de celui sur la culture.

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétences travaillées** | **Domaines du socle** |
| **Comprendre l'oral**   * Écouter et comprendre des messages oraux simples relevant de la vie quotidienne, des textes simples lus par le professeur. | 1, 2 |
| **S'exprimer oralement en continu**   * En s'appuyant sur un modèle, réciter, se décrire, lire ou raconter. | 1, 2 |
| **Prendre part à une conversation**   * Participer à des échanges simples pour être entendu et compris dans quelques situations diversifiées de la vie quotidienne. | 1, 2, 3 |
| **Découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère et régionale**   * Identifier quelques grands repères culturels de l'environnement quotidien des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés. | 1, 2, 3, 5 |

**Approches culturelles**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture offre dans le domaine « Les représentations du monde et l'activité humaine » une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle.

L'entrée dans la langue étrangère ou régionale se fait naturellement en parlant de soi et de son univers, réel et imaginaire. Trois thématiques sont ainsi proposées autour de l'enfant, la classe, l'univers enfantin : environnement quotidien et monde imaginaire, qui permettent de confronter l'élève à des genres et des situations de communication variés, en s'appuyant sur ce qu'il connait.

Les élèves découvrent les éléments culturels en contexte grâce aux possibilités offertes par la vie de classe, les activités ritualisées, les centres d'intérêt et les gouts de leur âge, les évènements rythmant l'année scolaire et une ouverture sur l'environnement matériel et les grands repères culturels des élèves du même âge dans les pays ou régions étudiés.

Une progressivité est ménagée à partir des trois thématiques proposées tout au long du cycle.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **L'enfant**  Soi, le corps, les vêtements.  La famille.  L'organisation de la journée.  Les habitudes de l'enfant.  Les trajets quotidiens de l'enfant.  Les usages dans les relations à l'école.  Le temps, les grandes périodes de l'année, de la vie.  Sensations, gouts et sentiments.  Éléments de description physique et morale. | **La classe**  L'alphabet.  Les nombres.  Les repères temporels.  Climat et météo.  Les rituels.  Les règles et règlements dans la classe.  Les activités scolaires.  Le sport.  Les loisirs artistiques.  L'amitié. | **L'univers enfantin**  La maison, l'environnement immédiat et concret.  La vie quotidienne, les commerces, les lieux publics.  L'environnement géographique ou culturel proche.    Les animaux.  Les contes et légendes.  Les monstres, fées et autres références culturelles de la littérature enfantine.  Les comptines, les chansons.  La littérature enfantine.    Quelques villes, campagnes et paysages typiques.  Les drapeaux et monnaies.  Les grandes fêtes et coutumes.  Les recettes. |

**Activités langagières**

**Comprendre l'oral**

Apprendre une seconde langue vivante, c'est une ouverture à d'autres sons, d'autres mots. C'est un état d'esprit fait de curiosité et d'audace car c'est accepter de ne pas (tout) comprendre et de s'exprimer imparfaitement.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| - Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de soi, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, activités et ressources pour l'élève** |
| Comprendre les consignes de classe.  Utiliser quelques mots familiers et quelques expressions très courantes.  Suivre le fil d'une histoire très courte.  Suivre des instructions courtes et simples.  -  Répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières. | Activités d'exposition à la langue dans divers contextes culturellement identifiables, correspondant aux préoccupations des élèves de cet âge, en utilisant les outils numériques, en écoutant la lecture d'albums, des comptines ou des chansons, en visionnant de brefs extraits de dessins d'animation, de films pour enfants.  Appréhension individuelle du document sonore et mises en commun pour repérer et restituer son sens explicite, sans s'interdire le recours à la langue française si besoin.  Repérage de quelques contrastes simples dans le fonctionnement de la langue orale. |
| **Repères de progressivité**  Au **CP** les élèves découvrent et apprennent à utiliser les consignes de classe, quelques mots familiers et quelques expressions très courantes (formules d'encouragement et de félicitation, nom, âge, formules de politesse). Ils peuvent suivre le fil d'une histoire très courte adaptée à leur âge, avec des aides appropriées et des instructions très simples (frapper des mains, se lever...). Au **CE1**, ils consolident ces connaissances en enrichissant le lexique : ils peuvent comprendre une dizaine de consignes, utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à situer et décrire leur environnement proche (lieu d'habitation par exemple). Ils peuvent suivre 3 ou 4 instructions relatives aux gestes et mouvement du corps et écouter la lecture d'un album adapté à leur âge. Au **CE2**, les élèves se présentent ou présentent quelqu'un, posent à une personne des questions simples la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient..., et peuvent répondre au même type de questions. Ils suivent le fil d'une histoire simple (comptines, chansons, albums) avec les aides appropriées. | |

**S'exprimer oralement en continu**

Un des enjeux majeurs de l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère ou régionale réside dans la recherche d'un équilibre entre, d'une part, les activités de répétition et, d'autre part, les activités de production, celles-ci pouvant être personnelles grâce aux dispositifs numériques. L'objectif recherché est avant tout que la prise de parole soit adaptée à la situation de communication. L'intelligibilité prend le pas sur la correction formelle : il faut dédramatiser la prise de parole et encourager la prise de risque tout en apprenant aux élèves qu'un discours, pour être compris, doit obéir à des règles. La prise de parole est accompagnée, aidée et respectée.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| - Utiliser des expressions et des phrases simples pour se décrire, décrire le lieu d'habitation et les gens de l'entourage. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, activités et ressources pour l'élève** |
| Reproduire un modèle oral.  Utiliser des expressions courtes ou phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages pour se décrire.  Lire à haute voix de manière expressive un texte bref.  Raconter une histoire courte à partir d'images ou de modèles déjà rencontrés.  -  Répertoire élémentaire de mots sur les lieux d'habitation et les personnes de l'entourage de l'enfant.  -  Syntaxe de la description simple (lieux, espaces, personnes). | Activités destinées à rendre compte de la diversité des langues parlées.  Activités permettant l'utilisation de la langue dans des situations analogues à des situations déjà rencontrées. Les élèves analysent et évaluent leur propre pratique de la langue et celle de leurs camarades en direct ou à partir d'enregistrements sonores.  Chants ou comptines et saynètes élaborés à partir d'extraits d'album ou de films pour la jeunesse, et de jeux. |
| **Repères de progressivité**  Au **CP** les élèves doivent reproduire un modèle oral simple extrait d'une comptine, d'un chant, d'une histoire et utiliser une ou deux expressions ou phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages pour se décrire (nom, âge). Au **CE1**, les élèves ont la capacité de reproduire un court extrait d'une comptine, d'un chant, d'un poème, d'une histoire. Ils se présentent de manière autonome en disant leur nom, prénom, âge et lieu d'habitation.  Au **CE2**, ils reproduisent la date, de courtes comptines, des chants, des poèmes. Après entrainement, ils lisent à haute voix des textes brefs et racontent une histoire courte et stéréotypée en s'aidant de quelques images. | |

**Prendre part à une conversation**

Au cycle 2, les situations de dialogue en langue étrangère ou régionale sont plus difficiles à mettre en œuvre que l'expression orale en continu. Le dialogue ne fait pas l'objet d'évaluations formelles.

|  |  |
| --- | --- |
| **Attendus de fin de cycle** | |
| - Poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont on a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions. | |
| **Connaissances et compétences associées** | **Exemples de situations, activités et ressources pour l'élève** |
| Saluer.  Se présenter.  Demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir, donner de ses nouvelles.  Formuler des souhaits basiques.  Utiliser des formules de politesse.  Répondre à des questions sur des sujets familiers.  Épeler des mots et des noms familiers.  -  Répertoire élémentaire de mots sur des sujets familiers.  -  Syntaxe de la conversation simple de type question / réponse.  -  Situations de communication. | Jeux de rôles.  Enregistrement et réécoute de ce que l'on dit afin d'analyser et évaluer sa propre pratique de la langue.  Échanges électroniques dans le cadre de projets, d'un travail autour d'un album jeunesse, de comptines, de chants et de poèmes. |
| **Repères de progressivité**  Au **CP**, les élèves apprennent à répéter des dialogues basiques de rituels de classe. Au **CE1**, ils commencent à dialoguer en demandant des nouvelles et en réagissant. Ils commencent à utiliser des formules de politesse. C'est au **CE2** que les élèvespeuvent engager une conversation très courte qui permet de réinvestir le lexique relatif à la présentation de soi-même et de quelqu'un, d'utiliser des formules simples de politesse, de présenter des excuses, d'épeler des mots simples et transparents et de répondre à quelques questions pour communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. | |

**Croisements entre enseignements**

Les activités langagières en langues vivantes étrangères et régionales sont l'occasion de mettre en relation la langue cible avec le français ou des langues différentes, de procéder à des comparaisons du fonctionnement de la langue et de permettre une observation comparée de quelques phénomènes simples par exemple autour d'un album jeunesse.

Au cycle 2, dans toutes les disciplines et notamment en éducation physique et sportive, la langue cible peut être utilisée par exemple, pour donner les consignes de jeu ou de travail.

L'enseignement des langues vivantes étrangères ou régionales constitue un moyen de donner toute sa place aux apprentissages culturels et à la formation civique des élèves en s'interrogeant sur les modes de vie des pays ou des régions concernés, leur patrimoine culturel, et en appréhendant les différences avec curiosité et respect.